

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le dix janvier, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER

Absente excusée : Emilie GIRAUD,

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 2 janvier 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-8 : Modification du plan de financement des travaux d'aménagement et sécurisation du Bourg pour les dossiers de demandes de subventions

M. le Maire rappelle au Conseil ses délibérations 2024-36, 2024-37, 2024-38 et 2024-39 en date du 27 septembre 2024, relatives aux demandes de subventions pour le dossier d'aménagement et de sécurisation du Bourg. Le montant de 417 000 € du coût des travaux, estimé par le cabinet OXYRIA a servi de référence pour ces dossiers de subventions

M. le Maire rappelle que suite à l'ouverture des plis du marché, le montant des travaux est plus bas que l'estimation. Il ajoute qu'il est nécessaire de reprendre le plan de financement du projet d'aménagement et de sécurisation du Bourg afin d'être au plus prêt de la réalité.

Il précise au Conseil que la somme de 25 000 € de Roannais Agglomération relative à la Dotation d'Investissement Communal 2025, initialement comptabilisée comme subvention dans le projet, peut être retirée et utilisée dans un autre projet.

M. le Maire propose au Conseil d'arrêter le plan de financement du projet aménagement et sécurisation du Bourg, comme suit :

- **DÉPENSES DE TRAVAUX HT :** 327 698 €
- **DÉPENSES D'INGENIERIE HT :** 20 435 €
- TOTAL HT :** 348 133 €

- **RECETTES :**
 - Conseil Départemental : 100 000 €
 - Contrat Région : 90 000 €
 - Amende de police : 18 000 €
 - DETR : 70 000 €
 - Emprunt 70 133 €
 - TOTAL :** 348 133 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ADOPTE le plan de financement ci dessous :

Dépenses (€)	H.T.	Recettes (€)	
Travaux	327 698	Etat DETR	70 000
Maîtrise d'œuvre	20 435	Région	90 000
		Département	100 000
		Amendes de Police	18 000
		Emprunt	70 133
Total	348 133	Total	348 133

- MANDATE M. le Maire pour toutes les formalités

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250110-2025-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2025